

Département Fédéral des Affaires
Etrangères
Madame la Conseillère Fédérale
Micheline Calmy-Rey
Palais fédéral ouest

CH – 3050 BERNE

Matran, le vendredi 12 août 2011

Madame la Conseillère Fédérale,

La crise en Somalie est humainement inadmissible et je salue votre volonté de voir la Suisse s'engager à soulager les populations en détresse dans la région.

Plus près de nous il y a aussi une autre crise qui, même si elle fait moins de victimes, est aussi inadmissible alors que l'on peut atténuer grandement ses effets à peu de frais.

C'est l'exode de réfugiés en Méditerranée. Je vous joins une esquisse de proposition d'intervention que pourrait organiser la Communauté Européenne et la Suisse.

Si je me permets ce papier c'est que j'ai dix ans de marine marchande derrière moi et 30 ans d'activité dans l'humanitaire et la coopération au développement dont des expériences auprès des réfugiés en mer et dans les pays en guerre.

La Suisse n'a pas de côtes maritimes mais peut mettre à disposition ses compétences dans différents domaines qui touchent à cette crise.

Je vous demande de prendre connaissance de ce papier et, s'il vous convainc, de mettre le poids de votre autorité pour qu'il soit considéré auprès des institutions concernées.

C'est une esquisse et il faut la considérer comme telle. Néanmoins j'y développe des éléments qui peuvent aboutir à un véritable projet si la volonté politique de sauver des vies humaines existe. Dans ce cas je reste à disposition à bien plaisir pour développer ces idées et en discuter. J'ai un travail et je ne cherche pas à me placer...

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Fédérale, l'expression de ma considération la meilleure,

Michel Diot

Annexe mentionnée

Copie aux personnes citées dans le document